



**COMPTE-RENDU
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE QUARTIER**

Vivre Saint-Michel en santé
L'assemblée s'est tenue à la TOHU
Le 20 septembre 2022 de 17h30 à 20h30

Présences en fonction de la feuille d'inscription:

Nom	Organisme, Citoyen.ne, Institution, Entreprise	Nom	Organisme, Citoyen.ne, Institution, Entreprise
Claudette Dionne	Citoyenne	Nathalie Prieur	CECRG
Bernadette Diemetti	Mon Resto Saint-Michel	Koliane RPT	CECRG
Éric Allen	PARI Saint-Michel	Marisa Thibault	Enseignante à l'école Marie-Rivier
Lucia Verri	Centre Yves-Thériault	Louis Paquin	Citoyen
Wismy Noster	Joujourhèque St-Michel	Abdellah Azzouz	FJSM
Linda Bourassa	CJE Centre-Nord	Farid Bemockli	Table de quartier Parc- Extension
Marine Janssens	CJE Centre-Nord	Alain-Antoine Courchesne	Citoyen
Richard Perrault	CLCS St-Michel	Carine Hilaire	Espace Jeunesse en marche
Marcel Lebel	Habitations terrasse Saint-Michel	Sugir Selliah	Citoyenne
Yitong Chen	Carrefour populaire St- Michel	Ghizlaine Affia	Centraide
Cassandra Desnoyer	Carrefour populaire St- Michel	Mimoun Mohamed	FJSM
Simon Ambeault	Carrefour populaire St- Michel	Massiva Farez	FJSM
Jean Panet-Raymond	Observateur	Ismaël Ben	FJSM
France Paquet	CECRG	Alex B Bonneau	Citoyen
Elany Mejia	Tohu	Iméne Addar	FJSM
Isabelle Tremblay	Joujouthèque St-Michel	Sarra Benslama	FJSM
Dominique Perrault	Femmes-Relais	Cinthia Bergeron	Arrondissement Villeray St-Michel Parc Extension
Marisa Celli	Bureau de la députée de St-Léonard, St-Michel	Magalie René Gérald	Collège citoyen

Alban Maréchal	À portée de main		
----------------	------------------	--	--

37 personnes inscrites

ORDRE DU JOUR :

1. Ouverture de l'Assemblée générale de quartier
2. Intention et démarche globale
3. Principes du PIC 2
4. Brise-glace
5. Discussion en sous-groupe : Placer la loupe
6. Pause
7. Partage en équipe fusionnée et identification d'un énoncé commun
8. Période de vote
9. Confirmation de l'énoncé
10. Fin de la rencontre

1. Ouverture l'Assemblée générale de quartier

Merci à la TOHU de nous accueillir à l'intérieur. En planifiant, 22 sept était supposé être dehors, mais non, cela fait partie des éléments qu'on ne contrôle pas.

Merci à Dynamo qui nous accompagne, le duo de choc va se présenter dans un instant. C'est important pour nous d'avoir un regard externe sur notre processus, Dynamo connaît Saint-Michel, ils nous accompagner avec succès par le passé et c'est la raison pour laquelle, l'assemblée d'aujourd'hui est chapeautée par deux personnes d'expertise.

Merci surtout au comité PIC 2 qui ont travaillé fort pendant plus de 6 mois pour construire le processus :

Sugir Selliah et Louis Paquin, Citoyen.ne.s / Membres du collège citoyen,
 Alban Marechal, À portée de main / Organismes porteurs du PIC,
 Carine Hillaire, Espace Jeunesse en marche / Organismes qui ne sont pas des porteurs PIC
 Dominique Perrault, Femmes-Relais / Représentante du conseil d'administration de VSMS
 Éric Allen, PARI St-Michel / Représentant du conseil d'administration de VSMS
 France Paquet, Centre Éducatif Communautaire René-Goupil / Organismes porteurs du PIC
 Karine Leducq, CIUSSS / Institutions qui ne sont pas des porteurs PIC

Remerciement Maison d'Haïti pour le Café, nous vous invitons à vous servir au buffet tout au long de la soirée.

Merci finalement à l'équipe. VSMS est le gardien de NOTRE plan de quartier collectif. Je le rappelle ce n'est pas celui de VSMS, mais le nôtre. Ce soir, l'équipe sera responsable d'animer, de s'assurer que tout se déroule rondement. Les membres du comité PIC2 quant à eux sont des participant.es comme tous les membres.

Petite note éditoriale avant de céder la parole à Dynamo. Nous sommes toutes et tous des experts de notre quartier, nous en avons soit une connaissance intime soit en y habitant, soit en y travaillant, en y déambulant, soit en parlant à des résidents en récoltant des témoignages, etc.. Aujourd'hui nous choisirons un changement

et les bonnes personnes sont dans la salle, il faut se faire confiance trouver notre chemin. St-Michel a la réputation d'avoir une concertation mature et sa réputation concernant sa capacité d'agir collectivement et inclusivement n'est plus à faire. Elle est construite grâce à votre implication.

Je passe le bâton de parole à Carmen et Sara Marie-Jo

2. Intention et démarche globale

Brève présentation de Dynamo
Rappel des règles sanitaires
Invitation à une posture bienveillante

Notre intention globale à l'issue des deux assemblées, soit celle de ce soir et celle du 20 octobre est de **déterminer collectivement sur quel projet Saint-Michel désire investir le levier du PIC 2**. Il s'agit d'un processus en deux temps. Ce soir, nous nous posons la question : « À quel changement à l'intérieur de notre plan de quartier bénéficierait le plus du levier du PIC 2 ? » Faire émerger collectivement un énoncé qui correspond à ce changement » et nous ferons émerger collectivement un énoncé qui correspond à ce changement. Le 20 octobre, nous nous demanderons : « Quel projet contributif à ce changement bénéficierait le plus du soutien du PIC 2 ? » et nous co-construirons ensemble les grandes lignes de ce projet. À l'issue des deux Assemblées, un comité de rédaction sera chargé de mettre en forme les grandes lignes du projet en vue du dépôt à Centraide.

Pour plus d'information, voir le PowerPoint.

3. Principe du PIC 2

Dynamo présente les principes du PIC 2. Il y a un rappel que la phase 2 est ouverte à tous les quartiers, que ce projet s'appuie sur les apprentissages de la Phase 1, que le projet peut donner sur quelque chose de nouveau qui n'avait pas été exploré lors de la phase 1 et que pour cette phase, un seul projet par quartier pourra être déposé.

Rappel de certains principes :

- Une approche de lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale : on cherche le changement qui nous permet de réduire de manière importante
- La grande intention du PIC s'est élargie
- Importance de l'évaluation à chaque étape
- Projets qui bénéficieraient d'être accompagnés tout au long : le soutien est plus que financier
- L'Équité, Diversité et Inclusion (EDI) doit être prise en compte à chaque étape du projet
- Notion de systémie plus présente qu'avant : mettre l'accent sur l'intersectoriel
- PIC 2 : Un accélérateur de changement

Grande invitation :

À la lumière de ces principes, avec la connaissance de votre Plan de quartier, de vos réalités actuelles et de votre capacité d'agir collective... La question que nous nous posons est « À quel changement à l'intérieur de notre plan de quartier bénéficierait le plus du levier du PIC 2 ? ». Nous voulons faire émerger collectivement un énoncé qui correspond à ce changement.

Voir le PowerPoint.

4. Brise-glace :

Tour de table avec la question suivante : **Quelle force, expertise ou élément spécial j'apporte ce soir pour contribuer ?**

5. Discussion en sous-groupe : Placer la loupe

Explication de la métaphore sur la loupe et la carte pour nous permettre de trouver un changement plus précis que nous voulons faire arriver dans les trois prochaines années avec ce levier (financement PIC 2).

Sur les 8 sous-groupes, nous avons réussi à produire 7 énoncés de changements. Les voici :

- « Dans trois ans, les Micheloises auront accès à moins d'un kilomètre de chez elles à une offre alimentaire locale et accessible en aménageant des lieux sécuritaires, verts, connectés et animés. »
- « Les Michelois.e.s ont accès à une offre d'agriculture urbaine diversifiée, solidaire et de proximité. »
- « L'autonomie alimentaire n'est plus un frein à la Réussite Éducative. »
- « Le taux de diplomation a augmenté à Saint-Michel grâce à la mise en place d'activités intergénérationnelles et d'accompagnement des familles. »
- « Avoir un système de communication et de mobilisation clair, accessible et intersectoriel pour trouver les services qui répondent aux besoins essentiels des Michelois.e.s. »
- « Il y a dans le quartier une offre alimentaire accessible, saine et diversifiée. »
- « Des lieux animés, sécuritaires, connectés, verts permettront de sensibiliser et de rapprocher les Michelois.e.s les uns des autres par le réaménagement du quartier. »

6. Pause

7. Partage en équipe fusionnée et identification d'un énoncé commun

Regroupement des tables selon le plan de salle. Les participant.e.s se partagent les énoncés et inscrivent leur changement au panneau indicateur.

Voir le PowerPoint

Après discussion, voici les 4 énoncés identifiés par les participants

- 1) « Consolider les services alimentaires du quartier pour passer du dépannage à l'autonomie alimentaire et la sécurité alimentaire. »
- 2) « L'autonomie alimentaire n'est plus un obstacle à la réussite éducative des Michelois.e.s de tous les âges. »
- 3) « Dans 3 ans, les Michelois.e.s auront accès à moins un km de chez eux-elles à une offre alimentaire saine, locale et accessible par l'aménagement de lieux animés connectés, verts et sécuritaires. »
- 4) « Les Michelois.e.s ont accès à une offre d'agriculture urbaine multiculturelle, diversifiée, solidaire et de proximité. Où diversité veut dire générationnelle, culturelle et socio-économique. »

8. Période de vote

Les animatrices donnent les instructions pour la période de vote.

- 1) Il y a 5 minutes pour réfléchir soit seul soit avec son organisation et aller se placer devant le changement. Il y a seulement une personne par organisation membre qui peut exercer son droit de vote.
- 2) Ensuite il y a 20 minutes accordées pour discuter de 2-3 éléments clés qui motivent la décision.
- 3) Un porte-parole est choisi.
- 4) Il y a ensuite présentation des éléments clés pour chaque changement.
- 5) Après les présentations, les personnes sont invitées à réfléchir à de grandes questions (voir PPT) et à se déplacer (au besoin) vers le changement qu'elles souhaitent pour le quartier.
- 6) Nous rappeler que nous ne cherchons pas le consensus, mais bien la tendance lourde.

Voici ce qui se passe après le premier tour de vote. Il y a trois groupes de personnes qui se forment. Il y a un groupe au changement 1 et un autre groupe au changement 2, et un troisième groupe se forme entre les changements 3 et 4. Il y a une demande de la part de ce dernier groupe (entre les changements 3 et 4) pour fusionner ces deux changements.

Cette demande est reprise par Dynamo qui demande aux personnes qui peuvent exercer leur droit de vote si elles s'opposent à un changement de procédure qui permettrait fusionner les changements 3 et 4. Il n'y a pas d'opposition à cette demande. Cela dit, les personnes voyantes veulent connaître l'énoncé final. Vingt minutes sont accordées aux groupes pour qu'ils préparent leur repèrent les éléments clés qui motivent leur décision et pour, dans le cas échéant, fusionner les deux énoncés en un seul.

À la fin de la période, les porte-paroles nomment les éléments les plus importants pour leur groupe. Le changement fusionné est présenté : « Les Michelois.e.s ont accès à une offre alimentaire saine, locale, multiculturelle et diversifiée axée sur l'agriculture urbaine de proximité dans des lieux animés, connectés solidaires et sécuritaires. »

Ensuite, Dynamo pose des questions (diapositive 22 du PowerPoint) et les personnes sont invitées à faire leur choix final.

À la fin de cette période, une majorité de personnes se retrouve devant le changement : « Les Michelois.e.s ont accès à une offre alimentaire saine, locale, multiculturelle et diversifiée axée sur l'agriculture urbaine de proximité dans des lieux animés, connectés solidaires et sécuritaires. »

C'est donc cet énoncé qui est choisi et avec lequel nous travaillerons le 20 octobre 2022 lors de la prochaine assemblée.

9) Fin de la rencontre

La prochaine rencontre est le 20 octobre 2022 à partir de 17h à la Maison d'Haïti.